

## ***Bulletin de l'AFEA***

N° 81, juin 2009

Responsable : C. Chastagner (U. Paul-Valéry, Montpellier III)

ISSN: 1261-1913

### **Compte rendu de l'Assemblée générale de l'AFEA du samedi 30 mai 2009**

**La séance est ouverte à 9 heures 30 par Jacques Pothier, Président de l'AFEA.**

Jacques Pothier remercie chaleureusement les organisateurs scientifiques et logistiques du congrès pour la remarquable qualité du programme et l'accueil impeccable des congressistes.

#### **1) Elections au bureau**

##### **a) Présidence**

Jacques Pothier fait le bilan de son mandat de Président de l'association (voir texte en annexe). Il rappelle que Marie-Claude Perrin-Chenour (Professeure de littérature – Paris-Ouest Nanterre) a annoncé sa candidature à sa succession et demande s'il y a d'autres candidats. Marc Amfreville (Professeur de littérature – Paris 12) se porte candidat. Les deux candidats sont invités à venir successivement présenter leur candidature, puis répondent à une série de questions posées par la salle – portant notamment sur leur point de vue par rapport aux réformes actuelles du gouvernement, leur conception des rapports entre le bureau et les revues de l'AFEA, ainsi que leurs projets pour l'association. Suite à un vote à bulletin secret, Marc Amfreville est élu Président de l'AFEA (Amfreville : 53 voix ; Perrin-Chenour : 16 voix ; bulletins blancs : 5 ; bulletins nuls : 0).

Marie-Claude Perrin-Chenour félicite chaleureusement Marc Amfreville, qui remercie l'Assemblée générale pour cette élection. Voir en annexe le message inaugural de Marc Amfreville.

##### **b) Autres membres**

- Membre ordinaire : William Dow (Professeur de littérature – Paris-Est Marne-la-Vallée) est candidat à la succession de Claude Chastagner, dont le 2<sup>e</sup> mandat non renouvelable arrive à échéance. Il est élu lors d'un vote à bulletin secret (Dow : 46 voix ; blancs : 12 ; nuls : 5).
- Trésorier/ère : Anne-Marie Paquet-Deyris (Professeure de littérature et cinéma – Rouen) est candidate à la succession d'Hélène Aji, dont le 1<sup>er</sup> mandat arrive à échéance et qui ne souhaite pas en solliciter le renouvellement. Elle est élue lors d'un vote à bulletin secret (Paquet-Deyris : 63 voix ; blancs : 5 ; nuls : 0).
- Rédacteur/trice en chef (littérature) de la RFEA : Mathieu Duplay (Professeur de littérature – Lille 3) est candidat au renouvellement de son 1<sup>er</sup> mandat qui arrive à échéance. Il est élu lors d'un vote à bulletin secret (Duplay : 62 voix ; blancs : 6 ; nuls : 3).

Jacques Pothier félicite les nouveaux élus et rend hommage aux membres sortants du bureau, Hélène Aji et Claude Chastagner, en les remerciant chaleureusement pour le travail qu'ils ont accompli pour l'association (cf. annexe).

Bernard Vincent, Président d'honneur, prend la parole pour féliciter à son tour le Président nouvellement élu et remercier Jacques Pothier pour un excellent mandat à la tête de l'association, qui a notamment vu un heureux rapprochement entre l'AFEA et l'Ambassade des Etats-Unis, ainsi qu'un renforcement de nos liens avec la SAES. Il demande à la salle d'applaudir Jacques Pothier et l'assemblée lui fait une ovation.

Jacques Pothier rappelle que toutes les activités de celles et ceux qui s'investissent dans la vie de l'association sont bénévoles et propose, au nom d'Hélène Aji et lui-même, d'améliorer la prise en charge des frais qu'elles occasionnent en soumettant au vote la proposition suivante : « Les membres du bureau, les organisateurs de congrès, les responsables des revues de l'AFEA, ainsi que les responsables des doctoriales, sont exonérés des frais d'inscription au Congrès. Leurs frais de déplacement sont pris en charge par l'association. Un *per diem* de 40 € par jour contribue à leurs frais d'hébergement. » Le texte est approuvé à main levée à l'unanimité.

### **c) Prochains scrutins**

Lors de l'AG d'octobre 2009, il sera procédé aux élections suivantes :

- Secrétaire général-e – fin du 2<sup>e</sup> mandat non renouvelable de Guillaume Marche
- Trésorier/ère adjoint-e – fin du 1<sup>er</sup> mandat renouvelable de Fiona McMahon
- Responsable des doctoriales (civilisation) – fin du 1<sup>er</sup> mandat renouvelable de François Brunet
- Responsable des doctoriales (littérature) – fin du 1<sup>er</sup> mandat renouvelable de François Specq

Les candidatures peuvent être envoyées dès maintenant à Marc Amfreville ([presid@afea.fr](mailto:presid@afea.fr)).

Lors de l'AG de mai 2010, il sera procédé aux élections suivantes :

- Vice-président-e – fin du 1<sup>er</sup> mandat renouvelable de Marie-Claude Perrin-Chenour
- Membre ordinaire – fin du 1<sup>er</sup> mandat renouvelable de John Dean
- Membre ordinaire – fin du 1<sup>er</sup> mandat renouvelable de Marie Liénard
- Rédactrice/teur en chef (civilisation) de la RFEA – fin du 1<sup>er</sup> mandat renouvelable de Nathalie Caron

## **2) Profession**

### **a) Bilan de la session 2008 du CNU**

Pierre Cotte, Président de la 11<sup>e</sup> section du CNU, vient présenter le bilan de la dernière session, qui s'est tenue cette année en deux fois : une session complémentaire a été organisée en novembre 2008, le Ministère souhaitant apparemment donner de la visibilité aux chaires d'excellence.

**Qualification :** en 2008, il y avait 221 inscrits à la qualification aux fonctions de Maître de conférences (250 en 2007) et 44 inscrits à la qualification aux fonctions de Professeur des universités. 24 dossiers de MC n'étant pas parvenus, ainsi que 8 dossiers de P, les totaux sont de 247 qualifiés aux fonctions de MC (dont 220 pour la session normale et 27 pour la session complémentaire) et 47 qualifiés aux fonctions de P. Pierre Cotte souligne le recul dans le taux de qualification : 95 dossiers de MC ont été refusés parce qu'ils étaient hors section – soit qu'ils ne portent nullement sur le domaine anglophone, soit que les candidats n'aient aucun élément de compétence avérée en anglais. Il souligne en outre que le vivier de docteurs agrégés est en diminution depuis environ 5 ans, de nombreux agrégés préférant visiblement se tourner vers l'enseignement secondaire.

Pierre Cotte recommande aux futurs candidats de bien veiller aux délais de remise des dossiers. Certes, l'arrêté ministériel ne précise qu'il faut envoyer sa thèse aux rapporteurs, toutes les sections ne fonctionnant pas de la même manière, mais telle est la règle en 11<sup>e</sup> section : plusieurs dossiers n'ont pu être examinés faute d'envoi de la thèse ; cela est vrai aussi du document de synthèse pour la qualification aux fonctions de P.

Certains candidats à une nouvelle qualification se la sont vu refuser, leur dossier de recherche n'ayant pas évolué depuis leur précédente qualification : Pierre Cotte recommande aux candidats n'ayant pas

été recrutés suite à leur première qualification de continuer à nourrir leur dossier de recherche en publiant, en communiquant et en étant affiliés à une unité de recherche.

La 11<sup>e</sup> section du CNU a décidé de ne pas retarder la communication des résultats de la session de qualification, même si elle s'est publiquement déclarée majoritairement hostile aux réformes actuelles du gouvernement.

Le calendrier de la prochaine session n'est pas encore connu, mais il semblerait qu'il doive permettre de faire soutenir les thèses jusqu'à la mi-décembre 2009.

**Sabbatiques :** Pierre Cotte déplore l'absence d'effort de la part du Ministère : seuls 8 semestres sabbatiques pouvaient être attribués cette année. 64 candidatures ont été examinées (suite à un désistement), alors qu'il y en avait 45 en 2008 : 43 candidatures de MC et 21 candidatures de P. Cinq semestres sabbatiques ont été attribués à des MC et trois à des P.

Pierre Cotte recommande aux candidats de soigner la présentation et la rédaction de leur dossier ; pour une publication à venir, il est indispensable de fournir un contrat d'éditeur et, pour une recherche documentaire, de préciser pourquoi ce déplacement est nécessaire etc. Les sabbatiques sont accordés prioritairement aux MC préparant l'habilitation : il faut produire une lettre de soutien du directeur de recherches et un calendrier indiquant la date prévue de soutenance.

Il n'est toujours pas certain que le CNU doive continuer à attribuer les sabbatiques et les primes l'an prochain : le Ministère souhaite que cette tâche revienne entièrement aux universités, mais le CNU souhaite conserver une partie de ces attributions.

**Promotions :** le nombre de promotions à accorder était, lui, en hausse.

- Hors classe des MC : 146 dossiers reçus pour 27 promotions (18 en 2007)
- 1<sup>e</sup> classe des P : 139 dossiers reçus pour 13 promotions (13 en 2007)
- 1<sup>e</sup> échelon de la classe exceptionnelle des P : 59 dossiers reçus pour 6 promotions (2 ou 3 les années antérieures)
- 2<sup>e</sup> échelon de la classe exceptionnelle des P : 3 dossiers reçus pour 1 promotion (idem les années antérieures)

Comme chaque année, le CNU a veillé à refléter la diversité des disciplines : par exemple, un collègue d'anglais de spécialité a été promu au 1<sup>er</sup> échelon de la classe exceptionnelle des P et ont été promus des collègues exerçant dans des établissements non littéraires. Comme pour les sabbatiques, la qualité de la rédaction et de la présentation du dossier est déterminante. Il est indispensable de faire figurer en les distinguant ses activités d'enseignement, de recherche et d'administration, et il faut présenter clairement ses publications depuis le début de sa carrière en distinguant bien les articles des comptes rendus, les travaux à paraître de ceux déjà parus, les ouvrages individuels des ouvrages collectifs etc.

La 11<sup>e</sup> section du CNU a adopté en fin de session une motion rappelant son attachement au monopole de la collation des grades par l'Etat, au caractère national du statut des enseignants chercheurs, à la permanence des organismes de recherche, ainsi que son rejet de la réforme en cours du recrutement et de la formation des enseignants des premier et second degrés.<sup>1</sup>

**Evaluation :** la question de l'évaluation des carrières est encore en suspens : le Ministère semble souhaiter que le CNU soit l'organe d'évaluation, ce que le CNU refuse, n'ayant pas été élu pour cela. Mais il est à prévoir que le prochain CNU, qui sera élu dans deux ans, ne puisse refuser d'évaluer les enseignants chercheurs durant leur carrière. La question de la mise en œuvre pratique et du choix des critères n'est toujours pas tranchée.

A une question portant sur l'éventuelle redondance entre l'évaluation du CNU et celle de l'AERES, il est répondu que l'AERES évalue des équipes, tandis que le CNU évaluerait les carrières individuelles ; par ailleurs, le CNU ne prendrait pas forcément en compte le seul critère de la recherche.

---

<sup>1</sup> Voir :

<http://91.121.210.124:8080/cpcnu/detailVieSectionCpcnu.htm?numeroSection=11&name=articleVie20090312123854536&from=vieSection.htm?numeroSection=11&numeroSection=11>

## **b) Information sur la session 2008 de l'Agrégation externe**

Vincent Michelot, Vice-président du jury, annonce que le Ministère s'est engagé à ce que le nombre de postes mis au concours 2010 ne soit pas inférieur aux 128 postes de 2009 (ce qui signifie une stabilisation après les 128 postes de 2008 en diminution par rapport aux 145 de 2007). En revanche, le nombre de candidats diminue : il faut donc encourager les étudiants à se présenter au concours.

Pour 2009, l'admissibilité sera annoncée le 2 juin, les oraux débiteront le 25 juin et les résultats d'admission seront publiés entre les 15 et le 18 juillet. Vincent Michelot rappelle qu'il faut mettre en garde les candidats contre toute forme d'impasse : en 2008, beaucoup paraient sur un sujet d'écrit en civilisation américaine, or c'est une question de civilisation britannique qui est tombée ; en 2009, beaucoup pensaient que la question de littérature médiévale ne pourrait pas tomber à l'écrit, or c'est ce qui s'est produit.

Vincent Michelot appelle les collègues à faire vivre le concours en proposant des questions à mettre au programme : il n'est pas nécessaire d'appartenir au jury pour le faire.

## **c) Bilan de la campagne d'évaluation de l'AERES**

Ronald Shusterman, délégué scientifique de l'AERES pour les Arts (18<sup>e</sup> section) et les Arts Lettres Langues et Sociétés des Cultures Etrangères (11<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> sections), précise que l'AERES n'intervient nullement dans les travaux du CNU et qu'elle n'accorde aucun financement aux équipes : son seul budget est destiné à couvrir les frais de mission des experts et elle n'a aucun pouvoir décisionnaire.

Pour la vague D, 27 unités ont été évaluées, 10 ont reçu la note A+, 11 la note A, 5 la note B, 1 la note C et 1 n'a pas encore été notée. Les unités reçoivent un rapport détaillant la note obtenue pour chaque critère : bilan scientifique, rayonnement, stratégie et projets.

Pour la vague A, les visites seront plus longues et l'AERES veillera à mettre davantage l'accent sur les notes par critère que sur la note globale. D'autre part, lors de la réunion du comité des revues du 19 juin, il sera débattu de la question du classement. En effet, le Ministère souhaite stimuler la visibilité de la recherche française en encourageant à la publication dans des revues prestigieuses, mais ce classement a plus de sens dans les sciences « dures » que dans les sciences humaines. Pour les sciences humaines, classer les revues n'est pas un préalable nécessaire pour déterminer des critères définissant les chercheurs « publiants ». Il est notamment possible de dresser des listes de revues sans effectuer de classement. Le principe est d'arriver à valoriser la qualité de l'article plutôt que celle de son support.

Pour la vague D, il a été demandé aux équipes de soumettre une sélection de 5 articles représentatifs du travail de l'équipe, afin que les experts puissent en prendre connaissance à l'avance ; ceci sera le cas également pour la vague A, mais comme il est parfois difficile de sélectionner cinq articles, les équipes pourront soumettre un dossier comportant plusieurs articles de leurs membres et ce seront les experts qui effectueront le choix des cinq articles les plus pertinents du dossier.

A une intervention mettant en cause le caractère insuffisamment démocratique de l'AERES, Ronald Shusterman répond que le CNU est élu et impose à l'AERES de se fixer des règles de fonctionnement strictes.

Une question porte sur l'adéquation entre la composition des comités d'experts et les équipes à évaluer – soulignant notamment qu'il est difficile, lorsque les équipes sont multidisciplinaires, de constituer des comités reflétant pleinement cette pluridisciplinarité. Ronald Shusterman répond que l'AERES y est vigilante, mais qu'elle doit également veiller au risque de conflit d'intérêt entre experts et équipes évaluées, ce qui complique encore les choses.

On demande à Ronald Shusterman s'il ne serait pas plus simple d'éliminer la note globale puisque, de l'avis général, elle pose de gros problèmes. Il est répondu que la question est à l'étude, mais qu'elle n'est pas encore tranchée.

La dernière intervention souligne une contradiction : les articles à envoyer sont individuels, tandis que le retour exprime parfois une critique sur le manque de travail collectif à l'intérieur de l'équipe. Il est répondu qu'une solution possible serait de soumettre des actes de colloque – Ronald Shusterman pèsera afin que la commission des publications valorise davantage les actes de colloque.

### 3) Revues

#### a) *Transatlantica*

Véronique Béghain explique que son mandat se prolonge de quelques mois, aucune candidature à sa succession n'ayant pu s'exprimer dans les temps, mais qu'une candidature sera présentée d'ici au mois d'octobre afin qu'il puisse être procédé à l'élection d'un-e rédacteur/trice en chef pour la littérature lors de l'AG d'octobre. Puis, elle présente le calendrier des numéros à venir (voir annexe).

Elle explique les raisons du retard de la mise en ligne du numéro 2008/2 : elle est due à des problèmes techniques, liés à la migration d'un logiciel à un autre, chez revues.org et à l'indisponibilité de Raphaël Ricaud, responsable de la mise en ligne. Les choses sont sur le point de rentrer dans l'ordre, d'autant qu'une deuxième personne, Marion Pulse, a été recrutée pour seconder Raphaël Ricaud.

Elle rappelle qu'il est possible de soumettre des articles isolés et non pas seulement des dossiers thématiques, et souligne à ce propos que, lorsqu'un dossier est accepté, il n'y a aucun engagement à publier tous les articles du dossier, chaque article faisant bien entendu l'objet d'une évaluation.

Une question est posée sur le référencement de *Transatlantica* dans diverses bases de données, où la revue manque de visibilité. Il est répondu que Brigitte Félix, membre du comité de rédaction de la *RFEA* a été désignée pour veiller à ce que les informations concernant les deux revues soient actualisées sur les sites où elles sont référencées.

#### b) *RFEA*

Mathieu Duplay et Nathalie Caron expliquent que si peu d'articles hors thème sont publiés, ce n'est pas par volonté de les écarter, mais parce que le comité de rédaction en reçoit très peu. Ils invitent donc les auteurs à le faire : ces articles ont autant de chances que les autres d'être publiés.

Ils annoncent également la présence de la *RFEA* et de *Transatlantica* au Salon de la revue, du 16 au 18 octobre, à l'Espace des Blancs-Manteaux (Paris IV<sup>e</sup>), ce qui renforcera leur visibilité. Ils présentent le calendrier des numéros à venir (119 à 122 ; voir annexe). Il est prévu que désormais la programmation de ces numéros et les appels à contribution figurent sur le site de l'association.

### 4) Recherche

#### a) Bourses SAES–AFEA

Marie-Claude Perrin-Chenour présente le bilan de l'attribution des bourses SAES–AFEA. Sur 13 demandes reçues, 6 ont été satisfaites, dont 5 pour des américanistes. Trois demandes ont été refusées parce qu'elles ne satisfaisaient pas aux critères de candidature – notamment la note minimale de 16 / 20 au Mémoire de DEA ou de Master 2 – et quatre parce que le dossier était insuffisamment détaillé.

La commission a reçu cette année un nombre significatif de candidatures littéraires, ce dont Marie-Claude Perrin-Chenour se félicite ; la répartition des bourses respecte l'équilibre entre les disciplines : 2 en civilisation, 2 en littérature, 1 en esthétique et 1 en cinéma.

#### b) EAAS

Jacques Pothier rend compte de sa participation à la réunion du bureau de l'EAAS et constate que la question de la bibliométrie se pose aussi ailleurs en Europe. Il rappelle les dates du prochain congrès de l'EAAS : du 26 au 29 mars 2010 à Dublin, sur le thème « 'Forever Young' : The Changing Images of America ». <sup>2</sup> Les propositions d'articles devront parvenir aux responsables d'atelier pour le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Le prix Rob Kroes sera attribué à un ouvrage publié en anglais : les ouvrages doivent être envoyés avant le 30 juin. <sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> Voir : <http://www.eaas.eu/events/dublin10.htm>

<sup>3</sup> Voir : [http://www.eaas.eu/2009\\_rob\\_kroes\\_award.htm](http://www.eaas.eu/2009_rob_kroes_award.htm)

Jacques Pothier rappelle enfin que le *European Journal of American Studies*, revue électronique de l'EAAS, attend que des articles et dossiers lui soient soumis.<sup>4</sup>

### **c) Commission Franco-Américaine**

Arnaud Roujou de Boubée insiste sur le fait que, parmi les activités soutenues par la Commission, beaucoup relèvent des études américaines. Il annonce notamment l'extension du programme d'assistantat : cette année, 37 postes étaient proposés et il y aura 30 partants, les partenaires américains n'ayant pas retenu davantage de candidatures.<sup>5</sup>

### **d) Institut des Amériques**

Jacques Pothier rappelle tout d'abord que beaucoup d'établissements qui pourraient adhérer à l'Institut des Amériques n'en font pas partie.<sup>6</sup> Le site de l'IdA travaille actuellement à la recension des chercheurs en études américaines à travers des « pages chercheurs » qui devraient devenir interactives. L'IdA va mettre en place une revue électronique, ainsi qu'une collection d'ouvrages, dont la co-direction pour l'Amérique du Nord pourrait être confiée à Jean Kempf.

L'Institut des Amériques travaille au déploiement de « pôles » dans les Amériques, relais de son action, notamment en matière de co-diplomation. Il s'oriente vers la forme de fondation.

Le colloque annuel de l'Institut aura lieu les 19 et 20 novembre et aura pour thème « les Amériques face à la crise ». Un appel à proposition est en cours<sup>7</sup> (réponse d'ici le 30 juin).

Jacques Pothier rappelle enfin que la date limite de l'appel à projets pour les manifestations scientifiques qui auront lieu au cours de l'année 2010 est fixée au 15 septembre 2009.

### **e) Congrès de l'AFEA**

Le congrès de 2010 aura lieu du 27 au 29 mai à l'Université Stendhal Grenoble 3, sur le thème « De la nature à l'environnement », responsables scientifiques : Michel Granger, Thomas Pughe et Yves Figueiredo (voir texte de cadrage en annexe). Le calendrier est le suivant :

- 8 juillet 2009 : date limite des propositions d'ateliers ;
- 20 juillet : annonce de la liste des ateliers ;
- 25 octobre : date limite de proposition de communication aux directeurs d'ateliers.

Envoi des propositions à Yves Figueiredo [Yves.Figueiredo@paris-sorbonne.fr](mailto:Yves.Figueiredo@paris-sorbonne.fr), Michel Granger [michel.granger@univ-lyon2.fr](mailto:michel.granger@univ-lyon2.fr) et Thomas Pughe [pughe-perrot@club-internet.fr](mailto:pughe-perrot@club-internet.fr).

Le thème du congrès de 2011 est « La vérité » (responsables scientifiques : Hélène Aji et Pierre Guerlain) ; reste à choisir un établissement d'accueil : les universités de l'Ouest de la France sont fortement sollicitées.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures.**

**Prochaine Assemblée générale : samedi 3 octobre 2009, 14 heures,  
amphithéâtre Guizot, Université Paris-Sorbonne.**

---

<sup>4</sup> Voir : <http://ejas.revues.org/>

<sup>5</sup> Voir : <http://www.fulbright-france.org/htm/page.php?id=166>

<sup>6</sup> Voir : <http://www.institutdesameriques.fr/> → « Membres » → « Adhésion »

<sup>7</sup> [http://www.cgis-ameriques.com/cgis/download\\_file.jsp?filename=actualites/1243858729663.pdf&name=Appel+%E0+communications+](http://www.cgis-ameriques.com/cgis/download_file.jsp?filename=actualites/1243858729663.pdf&name=Appel+%E0+communications+)

## Rappel

Comptes rendus d'ouvrages : ils sont publiés dans la RFEA ou dans *Transatlantica*, selon le souhait des auteurs/éditeurs ; adresse d'envoi des ouvrages à recenser :

- *RFEA* – littérature → Annick DUPERRAY – 17, Le Puy des Lauriers, chemin de Beauregard, Mouret, 13100 AIX-EN-PROVENCE
- *RFEA* – Civilisation → Hélène LE DANTEC-LOWRY – 13, avenue Louis Benoist, 91370 VERRIERES-LE-BUISSON
- *Transatlantica* – littérature → Hélène PERRIN – 12, allée des Tilleuls 33120 ARCACHON
- *Transatlantica* – civilisation → Naomi WULF – 10, rue André Antoine, 75018 PARIS

Changements d'adresse : N'oubliez pas de communiquer à Anne Ullmo ([anne.ullmo@free.fr](mailto:anne.ullmo@free.fr)) tout changement d'adresse ou d'affectation, ainsi que toute autre modification que vous souhaiteriez voir apporter à l'annuaire.

## **Bilan de son mandat de Président de l'AFEA par Jacques Pothier**

Quand j'ai pris mes fonctions de Président au Mans il y a trois ans, en succédant à Catherine Collomp, je crois que je ne mesurais pas suffisamment l'héritage de cette association. Maintenant vieille de 42 ans, elle est encore en pleine croissance, puisque nous avons aujourd'hui 714 membres, dont un grand nombre de jeunes chercheurs et de doctorants. Ce bel héritage nous a été rappelé au cours des années écoulées par de tristes circonstances puisque plusieurs américanistes qui ont contribué de façon éminente au rayonnement international des études américaines françaises tout en animant l'AFEA nous ont quittés – Michel Gresset, Michel Fabre, Claude-Jean Bertrand, et tout récemment André Bleikasten, que nous avons pu voir une dernière fois lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2008, où j'ai eu l'émouvant honneur de lui remettre le prix de la recherche AFEA/SAES pour sa biographie de Faulkner.

Les six années que j'ai passées au bureau de notre association ont été riches et passionnantes. Puisque je viens d'y faire allusion, je veux souligner la coopération très constructive que nous avons eue avec la SAES, à la fois dans les programmes de bourses et prix qui nous associe que dans les initiatives que nous avons eues pour la défense de la profession.

Au début de ces six ans, nous nous soucions du périmètre des équipes de recherche. L'AERES s'est installée, a commencé ses campagnes d'évaluations, et Ronald Shusterman est avec nous aujourd'hui encore pour nous expliquer comment les envisager. Au cours de l'année le débat s'est clairement engagé sur les questions de définition des chercheurs publiants, sur les questions de bibliométrie. L'action de l'AFEA et d'autres sociétés savantes a amené l'AERES à convenir qu'un traitement bibliométrique automatisé, le recours à des listes de publications labellisées, n'étaient pas appropriés à l'évaluation de notre milieu scientifique.

Cette année, l'AFEA a accompli plusieurs démarches en faveur d'un moratoire de la mastérisation de la formation des maîtres, avec la SAES et d'autres sociétés savantes de LLCE. Cette action nous permis d'être reçus par Thierry Coulhon et Bénédicte Durand au cabinet de Mme Péresse en février, puis par la commission Marois-Filâtre mercredi prochain 3 juin. Par sa forme, la réforme de la mastérisation telle qu'elle nous était présentée l'automne dernier mettait gravement en danger l'avenir de la recherche en sciences humaines comme la qualité de la formation des maîtres. Il était donc conforme à notre mandat de prendre des initiatives pour défendre les conditions des études américaines en France.

La Loi sur la Responsabilité des Universités et la réforme du statut des enseignants-chercheurs nous concernent aussi, bien entendu. Si nous ne sommes pas un syndicat, nous restons vigilants sur les implications de ces mesures dans notre travail d'américanistes. C'est ainsi qu'André Kaenel a lancé une enquête sur la dotation des équipes en fonction des évaluations de l'AERES dans les universités qui ont basculé dans le régime de responsabilité prévu par la LRU. A mesure que ce processus se développe, cette enquête est amenée à se poursuivre.

Quoi qu'il arrive, étant donnée l'évolution mondiale de la recherche, il nous appartient plus que jamais de veiller à la qualité, à la visibilité, à la diffusion des travaux des américanistes français. Conformément à ses statuts, l'AFEA agit dans ce domaine grâce notamment à ses deux revues. Celles-ci ont pour mission de travailler au développement des études nord-américaines, et c'est pour cela que leurs rédacteurs sont élus par nous, et rendent compte de l'exécution de leur mission en assemblée générale, sans que cette nécessité entrave la liberté rédactionnelle qui leur est nécessaire pour atteindre ces objectifs. Je veux rendre hommage à Véronique Béghain, Nathalie Caron, Mathieu Duplay et Romain Huret pour le sérieux et le dévouement avec lequel ils accomplissent cette tâche.

Mais le bureau aussi s'attache à ce que le travail de qualité qui est effectué par le comité de rédaction de chaque revue assure correctement la notoriété scientifique des américanistes français. L'AFEA travaille à la visibilité de ses publications par un affichage sur les portails internationaux (site « American Studies Journal » mis en place par l'ASA par exemple); par une amélioration de la diffusion; par un accroissement du recours à l'anglais, lingua franca s'il en est des études américaines.

Une autre nouveauté a marqué ces dernières années: la fondation de l'Institut des Amériques, Groupement d'Intérêt Scientifique qui doit faciliter la documentation, l'information scientifique, la

mise en place de partenariats, de co-diplomations, etc.... moyens permettant d'accroître le rayonnement des études américaines françaises. Nous devons prendre l'habitude de nous tourner vers l'IdA, nous investir dans une structure qui peut être un levier important pour la recherche et l'enseignement, de même que le sont sous de toutes autres formes et à leur échelle la commission franco-américaine ou l'ambassade des Etats-Unis.

Les études américaines françaises sont en bonne santé, mais nous devons rester vigilants: dans d'autres pays européens, les réorganisations de la recherche et de l'enseignement supérieur en sciences humaines ont pu gravement endommager le dispositif de recherche américanistes. Il nous faut être inventifs sur les cursus, les périmètres des masters, les thématiques de recherche, les partenariats nationaux et internationaux. Le bureau de l'AFEA, j'en suis sûr, continuera d'y veiller.

Pour finir, je voudrais souligner le travail énorme fourni par ce bureau, et je prendrai comme exemple celui de ses membres sortants, Claude Chastagner, qui a rédigé pendant toutes ces années le bulletin et nous a accueillis l'an dernier à Montpellier; Hélène Aji, co-organisatrice du Congrès du Mans il y a trois ans et qui a su énergiquement gérer et rationaliser les comptes de l'association. Travail d'autant plus lourd qu'en trois ans l'évolution des effectifs de notre association marque un excédent de quelques 150 membres. Actuellement nous sommes probablement l'association nationale la plus active au niveau européen, comme en témoigne notre présence au Congrès de l'EAAS à Oslo en 2008, ou l'analyse des renvois depuis notre site web sur celui de l'EAAS. Le succès du présent congrès, auxquels ont participé environ un quart de doctorants, en témoigne, et nous ne serions pas si nombreux sans doute sans le travail d'organisation très poussé de Michèle Bonnet et de son équipe bisontine, sans l'organisation scientifique de qualité de Marie-Claude Perrin-Chenour, John Dean et Marie Liénard, eux-mêmes membres du bureau.

## Message Inaugural de Marc Amfreville

Chers tous,

Le chaleureux message de Jacques Pothier vous l'a appris : l'Assemblée générale qui s'est tenue samedi à Besançon m'a élu pour trois ans à la présidence de l'AFEA. Je tiens à exprimer ma gratitude aux votants, mes remerciements à Jacques pour la rigueur impartiale avec laquelle il a organisé le débat électoral, et toute ma reconnaissance à Marie-Claude Perrin-Chenour pour son engagement immédiat après les résultats à travailler à mes côtés au bien de notre association.

Comme je l'ai dit avant le vote, je vous prie tous d'excuser le caractère tardif de cette candidature qui ne m'a pas permis de vous faire parvenir une déclaration d'intention avant l'Assemblée générale.

J'ai néanmoins exposé publiquement avant le vote mon profond respect pour une association qui a beaucoup compté dans mon parcours, et dans celui de beaucoup d'autres américanistes. Je me déclare attaché aux principes de rigueur scientifique et de convivialité qui la caractérisent, ainsi qu'à celui de la visibilité de notre association en France, en Europe, et dans tous les contacts avec les Etats-Unis. Au sujet de nos revues, j'ai été amené à préciser, à la suite d'une question, combien je crois que leur indépendance totale vis-à-vis de la présidence et du bureau est le garant de leur qualité scientifique, tout en souhaitant que des contacts étroits favorisent l'amélioration constante de leur qualité, à laquelle sont attachés, chacun le sait, nos quatre rédacteurs en chef.

J'ai dû rappeler – l'exercice était nécessaire pour ceux qui ne me connaissent pas, et je songe en particulier, à tous les nouveaux collègues qui nous ont rejoints cette année □ que je suis membre de l'AFEA depuis 1994, que, sans avoir été membre du Bureau, j'ai toujours participé activement à la vie de notre association : communications, publications, ateliers, responsabilités des doctorales durant trois ans, du Congrès de Rouen (avec Nathalie Dessens) en 2003.

Je suis spécialiste de littérature américaine du 19e siècle mais j'entends évidemment cette présidence comme la représentation de tous les courants scientifiques présents dans notre association. J'invite d'ailleurs les collègues « civilisationnistes » à se présenter aux prochaines élections sur les postes des membres sortants du Bureau pour que l'équilibre avec les littéraires soit parfaitement respecté.

J'ai également évoqué ma position sur les réformes en cours pour exprimer à ce sujet une défiance nette. Comme Jacques Pothier l'a rappelé, une association n'est certes pas un syndicat, mais il me semblait important, alors que l'immense majorité de nos collègues se sont exprimés contre cette réforme, de me situer clairement dans un débat qui est loin d'être clos. Je me contenterai de préciser ici, dans la poursuite d'une réponse à une question, que la façon dont ces réformes ont été imposées, avec pour toute concertation quelques reculs significatifs mais encore insuffisants à mon sens, suffit à en expliquer le rejet. Qu'il soit clair que le Président de l'AFEA ne doit pas, je crois, sur ce type de sujet, être autre chose que le représentant de son association. Son avis personnel ne compte que parce qu'on peut prévoir qu'il aura plus de facilité à porter la voix de la majorité des adhérents quand il partage leur engagement.

A ce sujet, je voudrais pour finir définir une position essentielle. Le président d'une association doit, selon moi, rester sans cesse à l'écoute de ceux qu'il représente (la concertation doit être organisée sur tous les points importants), mais aussi alimenter, avec son Bureau, une énergie de proposition qui excède la gestion des seules affaires courantes. Sur ce point, comme sur d'autres, je tiens à exprimer toute mon estime pour le travail de Jacques, dont la mise en place de l'Institut des Amériques est un exemple phare.

Je suis fier de la mission que vous m'avez confiée, j'ai conscience des devoirs qu'impose le prestigieux héritage de ceux qui m'ont précédé et que j'ai toujours admirés. Je sais pouvoir compter sur la solidarité active de tous pour m'aider à assurer le développement et la visibilité de l'AFEA. Le Bureau et moi-même vous sommes par avance reconnaissants de votre mobilisation à nos côtés pour le respect de notre tradition et les indispensables et futures avancées.

Chaleureusement à tous,

Marc Amfreville

## Programmation de *Transatlantica*

### 2008 : 2 (retard de publication)

- Dossier « Hommage à Michel Fabre » (A.-M. Paquet-Deyris, Hélène Le Dantec)
- Hommage à Grace Paley
- Rubrique boîte à outils : Autour de William Julius Wilson, *The Declining Significance of Race*.
- Rubrique Varia
- Rubrique Actualités de la Recherche
- Comptes-Rendus.

### 2009 : 1

- Dossier Franklin (M.-J. Rossignol)
- Dossier Richard Powers (J.-Y. Pellegrin, J. Utard)
- Rubrique boîte à outils : L'expert en politique. Le cas de Daniel Patrick Moynihan.
- Rubrique Varia
- Rubrique Actualités de la recherche
- Compte-rendu.

### 2009 : 2

- Dossier Comic Books (J.-P. Gabilliet)
- Dossier American Shakespeare (V. Broqua)
- Rubrique boîte à outils : Autour de Bernard Henri-Lévy, *American Vertigo*.
- Rubrique Varia
- Rubrique Actualités de la recherche
- Compte-rendu

### 2010 : 1

- Dossier Nouvelles voix américaines (A. Cazé, B. Félix)
- Dossier Businessman as an artist (J. Dean.)
- Rubrique boîte à outils : Ecrire l'histoire du sport aux Etats-Unis (P. Marquis).
- Rubrique Varia
- Rubriques Actualités de la recherche
- Compte-rendu.

### 2010 : 2

- Dossier Maisons Hantées (S. Sauget) / Référendum populaire (D. Kesselman)
- Dossier Esclavage (N. Dessens, J.-P. Le Glaunec)
- Rubrique « In Retrospect » : 1990 : Judith Butler, *Gender Trouble* / Eve Kosofsky Sedgwick, *Epistemology of the Closet* (V. Béghain)

- Rubrique boîte à outils
- Rubrique Varia
- Rubriques Actualités de la recherche
- Compte-rendu.

### **Programmation de la *Revue Française d'Etudes Américaines***

- |                                 |                                                                                                                                                         |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 119 (1 <sup>e</sup> trim. 2009) | Election présidentielle 2008 (F. Douzet) ; Ecole et égalité des chances (M. Montagutelli et D. Combeau) → publié sur CAIRN ; en attente de distribution |
| 120 (2 <sup>e</sup> trim. 2009) | Sud(s), reconstructions : numéro issu du congrès 2008 (N. Dessens et V. Dussol) → en cours de finalisation                                              |
| 121 (3 <sup>e</sup> trim. 2009) | Le suspens dans la prose et la poésie américaines (A.-L. Tissut) → en cours                                                                             |
| 122 (4 <sup>e</sup> trim. 2009) | « Promises of American Life » : retour sur le progressisme 1909–2009 (D. Aubert) → en cours                                                             |

## Congrès AFEA 2010 – « De la nature à l'environnement »

Le thème central de ce congrès propose de s'interroger sur le passage de la notion de « nature » — historiquement construite et idéologiquement connotée — à celle d'« environnement », utilisée plus fréquemment de nos jours pour étudier les rapports entre l'humain et le non-humain dans la civilisation et la littérature des États-Unis. Il s'agira de préciser la perception des nouveaux enjeux, notamment écologiques et politiques, qu'implique le choix de ce nouveau terme.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les États-Unis ont pris conscience de posséder une nature exceptionnelle, sur laquelle ils ont partiellement assis leur identité nationale et leur supériorité sur l'Europe. Colorée par les conceptions pastorale et romantique, la perception de la nature s'est trouvée entraînée par l'idéologie américaine et transformée en une sorte de religion. Dans les dernières décennies du siècle, lorsque le patrimoine naturel a subi une importante exploitation destructrice et que la fin de la frontière a signifié la conquête de l'ensemble du territoire, il est apparu urgent de sauvegarder au moins un minimum de sites, en créant des parcs nationaux afin que les générations à venir puissent encore se faire une idée de ce que les premiers colons avaient vu « à l'origine ». Au XX<sup>e</sup> siècle, les progrès des connaissances scientifiques ont entraîné la protection de sites moins spectaculaires, mais importants du point de vue écologique. La création de ces réserves révèle que la nature a cessé d'être perçue de façon homogène : on distingue des zones aux fonctions diverses — pour l'agriculture, l'exploitation minière, les loisirs, la mémoire.

La notion d'environnement qui se substitue fréquemment laisse entendre *ce qui est autour*, les environs, les alentours, c'est-à-dire les conditions naturelles dans lesquelles les organismes vivants se développent. L'environnement paraît conçu d'abord dans ses rapports avec l'homme, selon une relation proche, vitale, plus concrète, voire plus sensuelle. Réfléchir à l'environnement conduit à s'intéresser à la façon d'habiter la terre, de concevoir, d'aménager et de protéger cet indispensable entourage non-humain ; c'est envisager l'enracinement dans un lieu spécifique que l'on s'approprie, mais qui dépend aussi de la qualité de zones plus lointaines, dont l'air, l'eau ou le climat influent localement. La réflexion est conduite à se pencher sur l'indissoluble interpénétration de l'humain et du non-humain dans ses aspects politiques, économiques, scientifiques ou esthétiques.

On s'interrogera sur la primauté humaine dans laquelle la notion d'environnement semble souvent figée : la place de l'homme au centre est-elle la seule, voire la meilleure façon de penser la relation entre l'humain et le non-humain ? Peut-on se passer de la notion de nature dans les grands débats locaux, régionaux et internationaux sur la protection de l'environnement ?

Parmi les multiples sujets possibles, on pourra traiter :

- l'intégration de la végétation dans l'espace urbain (banlieues résidentielles, jardins, parcs, murs ou toits de la nouvelle architecture) ;
- l'intérêt pour la tradition des *commons*, terrains communaux qui lient les hommes à un espace naturel possédé et géré par la collectivité ;
- la reconversion dans l'Ouest de zones rurales désertées en sites d'éco-tourisme (*rewilding*) ;
- l'évolution de la protection de la nature, non plus au nom de la mémoire, mais en fonction d'enjeux écologiques ;
- le rôle et (peut-être) les droits des animaux dans une nature devenue environnement ;
- dans le cadre d'une réflexion sur l'environnement, les frontières entre les différentes zones de nature gardent-elles leur pertinence ?
- comment définir la notion même d'environnement dans un monde globalisé ?
- comment mettre en regard la spécificité de la tradition américaine et la globalisation des politiques environnementales ? Une politique environnementale nationale a-t-elle encore un sens dans ce contexte ? Quels sont les défis posés à l'environnementalisme américain quand le bilan des États-Unis dans ce domaine est perçu de façon largement négative à l'étranger ?

Dans le domaine littéraire, depuis *Walden*, œuvre qui consacre tant de pages à l'habitation d'un milieu naturel particulier, de nombreux écrivains américains ont tenté de dire leur enracinement dans une

région dont ils ont senti la fragilité. La relation à l'environnement n'est d'ailleurs pas réservée aux œuvres centrées explicitement sur cette thématique.

- *nature writing* / *environmental imagination* : le choix des mots est-il indifférent ou implique-t-il une perspective différente ? Peut-on voir dans *nature writing* une résistance à la notion d'environnement ?
- Quelle est la pertinence des critères qui définissent selon Lawrence Buell les « textes environnementaux » ? Des écrivains contemporains se sont-ils référés explicitement à ses analyses ?
- Que devient pour l'écrivain la valorisation de ce qui est sauvage dans un monde où tout ou presque a été cultivé, humanisé ?
- Quelle est l'incidence de la réflexion scientifique environnementale dans les textes à visée littéraire ?
- Quel est, dans l'imaginaire littéraire, le rôle du local, de l'enracinement dans un lieu ?

À la suite de remarques formulées lors de discussions à Besançon, il nous paraît nécessaire de préciser que le thème du congrès de Grenoble (Bulletin n° 79, novembre 2008), centré sur la notion d'environnement, vise à élargir le débat qui a pu être perçu comme trop centré sur la place de la nature, rurale ou sauvage, dans la culture des États-Unis ; à penser la présence du non-humain dans de nouveaux territoires (villes et banlieues) où les enjeux de préservation et de réaménagement paraissent vitaux, au moment où la vie locale semble toujours plus menacée par des forces agissant au niveau global. Situé à la croisée de chemins entre esthétique et politique, il conduit à réenvisager la façon d'habiter les États-Unis.

Yves Figueiredo <[Yves.Figueiredo@paris-sorbonne.fr](mailto:Yves.Figueiredo@paris-sorbonne.fr)>

Michel Granger <[michel.granger@univ-lyon2.fr](mailto:michel.granger@univ-lyon2.fr)>

Tom Pughe <[pughe-perrot@club-internet.fr](mailto:pughe-perrot@club-internet.fr)>